الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العاليين

N° 89 / D.G.E.F.S/2020

Alger le 27 SEPT 2020

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements)

Objet : Note portant ouverture de la session d'évaluation des bilans mi-parcours des projets agréés en 2018.

P.J. : Échéancier relatif à la soumission des bilans mi-parcours des projets agréés en 2018.

J'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session d'expertise des bilans mi-parcours des projets PRFU agrées en 2018.

A ce sujet, je vous demande de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note auprès des établissements relevant de votre région afin que les porteurs de projets concernés soient informés.

- La soumission des bilans mi-parcours s'effectue selon la démarche suivante :
  - ✓ L'accès à la plate-forme via le site : **www.prfu-mesrs.dz** ;
  - ✓ Les porteurs de projets concernés accèdent à leurs comptes en utilisant les paramètres de connexion (adresse mail et mot de passe) utilisés lors de la soumission en 2018 ;
  - ✓ Le changement de la session s'effectue en cliquant sur l'icône ⇅ Changer la session afin de sélectionner l'année 2018 et soumettre le bilan.
- La session mi-parcours se déroule selon l'échéancier joint.

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

Le Directeur Général

المدير العام للتعليم و التكوين العاليين، بالنيابة
إمضاء الأستاذ بوعلام سعيداني

Copie à : Mr. le Secrétaire Général à titre de compte rendu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs

Échéancier relatif à la soumission des bilans mi parcours des projets agréés en 2018

Du 29 Septembre au 13 Octobre 2020

- Soumission des bilans mi-parcours via la plateforme PRFU.

Du 14 au 18 Octobre 2020

- Validation des bilans mi-parcours par les établissements.

Du 19 au 21 Octobre 2020

- Validation des bilans mi-parcours par les CRUs.

Du 22 au 27 Octobre 2020

- Affectation des bilans aux conseillers scientifiques.

Du 28 Octobre au 11 Novembre 2020

- Expertise des bilans par les conseillers scientifiques.

Du 12 au 15 Novembre 2020

- Etablissement des états de reconduction des bilans mi-parcours.

Du 12 au 18 Novembre 2020

- Période des recours.

Du 19 au 28 Novembre 2020

- Expertise des recours.